

## Section du Nord

### Déclaration liminaire au CTL du 20 juin 2013

Les dernières élections présidentielles ont suscité beaucoup d'espoirs parmi les français. Depuis un an, les craintes ont remplacé ces espoirs. Au motif de renflouer les caisses de l'Etat, le gouvernement s'attaque à la politique familiale, aux classes moyennes et aux fonctionnaires au travers de mesures iniques et choquantes alors que les plus grosses niches fiscales sont épargnées.

Les annonces concernant les retraites sonnent comme le bourdon dans un pays déjà échaudé par maintes réformes successives et injustes.

Ces annonces à choix multiples n'ont pour seul but de voir les réactions mais décider malgré tout d'une solution qui aura un impact sur le recul de l'âge de départ en retraite, et sur le montant de la retraite. Vivre plus vieux pour mourir dans la misère ?

Ces même fonctionnaires sont déjà pleinement touchés par la stagnation ( donc perte du pouvoir d'achat) de la valeur du point d'indice depuis le 1er juillet 2010, réaffirmé jusque 2014 minimum, par la poursuite de la purge des emplois avec 25000 suppressions en 10 ans, et par la régression du plan de qualification annoncé pour 2013 .

Une nouvelle fois, les fonctionnaires sont montrés du doigt et stigmatisés.

#### **Ça suffit ! Nous ne sommes pas des nantis !**

L'avenir de la DGFIP n'est pas plus rose, au prochain CTR du 9 juillet, le Directeur Général présentera aux organisations syndicales sa démarche stratégique pour les années à venir. Les orientations qui se dessinent augurent de sombres perspectives pour la DGFIP au regard des méthodes de travail et de l'organisation territoriale.

La volonté de créer une administration numérique, la régionalisation de la DGFIP, la mise sous tutelle préfectorale inspirée de la REATE, l'évolution vers un BOP régional, la mutualisation régionale de certaines activités, laissent craindre le pire pour les agents en matière de carrière et de mobilité ; ce qui ne manquera pas de rejaillir sur les conditions de travail et sur la santé des agents.

Solidaires Finances Publiques restera en alerte et défendra toujours les agents dans l'atteinte de leurs statuts, leurs droits, leurs conditions de travail et leur santé.

Concernant l'ordre du jour de ce CTL,

- La Formation professionnelle :

Solidaires Finances Publiques continue de dénoncer la mise en place en 2013 du bilan croisé des compétences dans le Nord, sans qu'aucune discussion n'ait eu lieu au niveau national.

Sous couvert d'une amélioration du plan de formation professionnelle, c'est bien un outil de pilotage et de mobilité qui a été mis en place.

A ce titre, Solidaires Finances Publiques demande que la motion votée à l'unanimité par les membres du CHSCT du 17 juin 2013, sur ce sujet et sur les risques psychosociaux, et conditions de travail, soit annexée au PV de ce CTL.

Enfin, Solidaires Finances Publiques avait demandé à la direction le nombre de stages décentralisés et sur quels sites, combien de stages n'ont pu être organisés du fait du manque d'un nombre minimum de participants ( mais demandés par quelques agents), combien de chefs de services ont suivi la formation aux conditions de vie au travail, et enfin nous demandons un bilan du droit individuel à la formation.

Aucune réponse de votre part n'a été donnée, que ce soit une réponse positive ou négative ou explicative. Nous notons que cela se répète régulièrement.

#### \_ Le SIVU

Solidaires Finances Publiques pose la même question évoquée lors de la fusion de 2 hôpitaux sur Loos à savoir, la gestion à Cambrai banlieue Est de la communauté de commune de l'enclave s'est arrêtée le 31 décembre 2012, et ce présent CTL doit valider la désignation du comptable assignataire du sivu soit 6 mois plus tard.

Comment cette gestion s'est opérée car dans ce cas il n'y avait plus d'identité juridique ?

Là encore, Solidaires Finances Publiques avait demandé les charges de travail que cela représentait, or aucun document ne nous a été fourni.

#### - Le TBVS

Solidaires Finances Publiques se félicite d'avoir demandé un groupe de travail sur ce tableau afin d'en affiner l'analyse.

La direction a accepté le rajout d'indicateurs.

Certains chiffres nous interpellent. 38017 jours de maladie avec une moyenne de 11 jours par agent paraissent très très importants, d'autant plus si on met en parallèle le nombre de congés-maladie courts (1787 < 5 jours) et le nombre de congés longue-maladie (29).

Autre surprise. Bien que notre Drfip ait une population importante, il est difficile d'analyser la motivation qui a poussé les collègues à épargner 10045 jours sur le CET. Néanmoins, ces 10045 jours représentent 250 agents qui renoncent totalement à leurs congés ou 49 agents temps-pleins.

Il est aussi à souligner les 60 postes non pourvus dans le département répartis sur 23 services, dont 12 au CPS, 8 en direction, 5 en SIPSIE d'Avesne qui est en grosse difficulté, 3 en SIP Roubaix Nord et 4 en SIE Roubaix Nord, site qui connaît également régulièrement des problèmes de gestion.

Toute proportion gardée, si on fait un parallèle entre le nombre de jours en CET, le nombre d'écrêtement et les congés maladie, on peut, peut être déceler une corrélation.

La surveillance de ce TBVS devra être suivie et ce n'est qu'avec ces indicateurs que l'on pourra déceler une situation difficile.

Lors du groupe de travail sur ce TBVS, Solidaires Finances publiques avait proposé la créations de 2 indicateurs à savoir le nombre de suppressions d'emplois pour le Nord et le nombre de renfort par service.

L' Administrateur présent a acquiescé à notre demande, nous demandons confirmation lors de ce CTL.

#### - le SPSI

Au travers du SPSI, l'administration cherche à rationaliser ses m<sup>2</sup>. Il est prévu de reloger la délégation interrégionale sur le site Monnoyer. Nous nous interrogeons sur l'opportunité de ce déménagement dans la perspective du renforcement du rôle du DDG.

La même question se pose concernant les services de publicité foncière puisqu'il est annoncé que ces déménagements se font également dans le cadre du rapprochement Enregistrement /publicité foncière.

Or, le SPF de Lille 2 déménage à Fives sans qu'il y est un service d'enregistrement !